

Le cinéma belge à court de financement

Le tax shelter est ce mécanisme de financement qui permet aux entreprises d'investir une partie de leurs bénéfices dans la production cinématographique en échange d'une exonération fiscale de 356 %. Cette manne qui a permis au cinéma belge indépendant de produire de nombreux films ces dernières années est en train de se tarir. En un an, les montants ainsi récoltés auraient fondu de 10 à 20 %, mettant en péril des productions en cours.

La principale cause de ce problème est liée à la réforme de l'impôt sur les sociétés. Depuis la réforme de ce dernier, le tax shelter a perdu tout intérêt pour les entreprises dont les bénéfices ne dépassent pas

125.000 euros. Et pour les grosses entreprises, le montant maximum qui peut être investi a diminué de 13 %. Une perte sèche pour le secteur cinématographique.

Ce manque à gagner touche prioritairement les petits producteurs qui doivent s'adresser à des intermédiaires pour récolter des fonds. Comme l'argent venait déjà à manquer en été, ceux-ci ont obtenu auprès de l'administration fiscale de financer rétroactivement des films avec l'argent qu'ils obtiendraient en fin d'année. Cet argent sert normalement à financer les projets qui entrent en production l'année suivante. Des tournages pourraient donc bien être reportés ou purement et simplement annulés. ■

La manne du tax shelter se réduit

CINÉMA Les petits producteurs souffrent du manque d'argent

- ▶ L'argent du tax shelter manque pour financer de nouveaux films.
- ▶ En cause notamment, la réforme de l'impôt sur les sociétés.
- ▶ Des tournages pourraient être reportés en début d'année.

Cherche financement désespéré. C'est le cri d'alarme que lancent en cette fin d'année plusieurs producteurs cinéma indépendants. La manne d'argent que leur garantit habituellement le tax shelter a fondu comme neige au soleil cette année. « L'année dernière, il suffisait presque de claquer des doigts pour obtenir du financement, explique le producteur Nicolas George (Les films du

carré). *Il y avait trop d'argent par rapport au nombre de projets. Cette année, c'est l'inverse.* » Du côté de l'Union des producteurs francophones de films (UPFF), on évoque un recul compris entre 10 et 20 % des montants levés par rapport à 2017 (188 millions). D'autres parlent de - 30 %. Le chiffre exact sera connu le 31 décembre mais ce qui semble certain, c'est que recul il y aura.

Un gâteau plus petit

D'où vient le problème ? De la réforme de l'impôt des sociétés. Pour rappel, le tax shelter est un mécanisme via lequel des entreprises peuvent investir une partie de leurs bénéfices dans la production d'un film en échange d'une exonération fiscale de 356 %. Le gouvernement s'était engagé à ce que cette réforme n'ait pas d'impact sur l'attractivité du tax shelter aux yeux des investisseurs. C'est loupé. Le tax shelter a perdu tout son intérêt pour les petites

entreprises qui réalisent des bénéfices oscillant entre 50.000 et 125.000 euros. Pour les grosses entreprises, l'attrait est toujours bien là mais le montant maximum qu'elles peuvent investir a été diminué de 13 % (210.674 euros contre 242.935 auparavant), ce qui signifie moins d'argent dans le système.

L'autre problème, c'est l'élargissement du tax shelter aux arts de la scène qui engendre un afflux de nouveaux projets en recherche de financement. Le secteur du cinéma doit non seulement se contenter d'un gâteau plus petit mais il doit en plus le partager. En 2017, le secteur des arts de la scène a capté 17 % des montants levés alors que c'était la première année et qu'on était en phase de démarrage. Tout le monde s'accorde pour dire que la demande a été plus importante cette année. Plus de projets, moins d'argent. Pas étonnant que le marché soit tendu.

Cette situation touche en premier

lieu les petits producteurs indépendants qui ne disposent pas de leur propre société de levée de fonds et doivent s'adresser à des intermédiaires pour accéder à ces fonds. Un jeune producteur souhaitant rester anonyme nous explique ses démarches : « Il me reste 250.000 euros à trouver via le tax shelter pour boucler le financement de ma production que je tourne en février. Je suis allé voir les banques : Fortis, Belfius, ING. Mais toutes m'ont donné la même réponse : "On voudrait bien vous aider mais on a déjà dû servir les arts de la scène cet été et maintenant, à cause du tax shift, on n'a plus beaucoup d'argent et on doit rattraper les engagements pris en été." »

Mesure de rétroactivité

En effet comme l'argent manquait déjà en été, les intermédiaires ont obtenu de l'administration fiscale une mesure de rétroactivité leur permettant de financer ces films avec l'argent qu'ils obtiendraient en fin d'année, période faste pour les levées de fonds (clôture de l'exercice fiscal). Cela signifie que

l'argent qui arrive via le tax shelter aujourd'hui contribue en partie à financer non pas de nouveaux projets mais des films déjà tournés... « C'est inquiétant car cet argent de fin d'année finance traditionnellement les films qui entrent en production les premiers mois de l'année suivante, explique Joseph Rouschop, président de l'UPFF. Si on n'obtient pas très vite une prolongation de la rétroactivité de la part du gouvernement, on va devoir reporter ces tournages. »

Revenu bredouille de ses visites auprès des banques, notre jeune producteur s'est ensuite tourné vers les plus gros acteurs du marché : Ufund et Scope mais là aussi il a trouvé portes closes. « Ils m'ont dit qu'ils avaient leurs propres coproductions internationales à financer et qu'ils ne pourront m'accompagner que si les levées de fonds sont supérieures à leurs prévisions. » C'est l'un des problèmes actuels. Face à l'incertitude sur les montants qui arriveront sur le marché, les intermédiaires jouent la sécurité et privilégient le financement de leurs propres structures de production ou des films sur lesquels ils se sont déjà engagés.

10 à 20 %
C'est l'estimation
du recul
des levées
de fonds
par l'UPFF

C'est le cas chez Casa Kafka, le numéro deux du marché. « Depuis octobre, je ne prends plus de nouveaux projets, nous explique sa patronne Isabelle Molhant. L'argent levé est réservé aux projets en cours de production. C'est une question de saine gestion. » Elle souligne que le problème vient des deux côtés : de l'offre (moins d'argent) mais aussi de la demande. « Il y a beaucoup de projets sur le marché. C'est positif pour les investisseurs. Cela veut dire qu'il y en aura suffisamment pour eux, ce qui n'a pas toujours été le cas. » Certains leveurs de fonds prennent encore de nouveaux projets mais ils sont plutôt rares. C'est le cas de Belga Films Fund. « On accepte encore mais nous sommes fort sollicités et nous ne sommes pas certains de pouvoir servir tout le monde », explique son patron Fabrice Delville.

Pour notre petit producteur, le choix est réduit : « Soit je ne produis pas mon film, soit je le fais mais sans faire appel à ce super méga système que le monde entier nous envie (NDLR : le tax shelter) et je perds 250.000 euros et mets ma société en faillite. » Il enrage : « Le tax shelter n'est plus qu'un produit de financement réservé à une caste de privilégiés alors qu'il était censé donner des moyens aux producteurs indépendants. » ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

La crise politique complique les choses

Depuis des mois, l'Union des producteurs tente de trouver une solution aux problèmes du marché. Elle était en discussion avec le cabinet du ministre des Finances pour obtenir le prolongement de la rétroactivité et des correctifs à la loi pour neutraliser les impacts négatifs de la réforme de l'impôt des sociétés sur le tax shelter. Un accord était proche mais patatras. La crise politique a interrompu le processus et changé l'interlocuteur : le ministre des Finances n'est plus Johan Van Overtveldt (NVA) mais Alexander De Croo (Open VLD).

Au cabinet de ce dernier, on se dit conscient du problème et on affirme « préparer un dossier pour remédier à celui-ci ». Mais on précise dans la foulée que « cela nécessite un accord au gouvernement mais aussi avec le parlement ». Le gouvernement ne disposant plus de la majorité, ce n'est pas une formalité. Reste aussi à voir si le gouvernement tiendra, s'il ne sera pas en affaires courantes... Toutes ces spéculations donnent des sueurs froides aux producteurs. Car sans décision rapide, des tournages seront reportés et des faillites sont à craindre.

J.-F. M.